

Initiatives ministérielles

Mission	Pays	Portion reliée au budget commercial (\$ 000)
Shanghai	Chine	1 069
Sydney	Australie	766
Conakry	Guinée	41
Grand Total		86 488

[Français]

Mme le vice-président: On a répondu à la question énumérée par l'honorable secrétaire parlementaire.

M. Langlois: Je suggère, madame la présidente, que les autres questions soient réservées.

Mme le vice-président: Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Charles A. Langlois (secrétaire parlementaire de la ministre de la Défense nationale): Madame la Présidente, auriez-vous l'obligeance d'appeler les avis de motions portant production de documents nos P-23 et P-24, inscrits au nom du député de Restigouche—Chaleur.

Motion no P-23—**M. Arseneault:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copies de tous les états financiers des cinq dernières années du bureau de poste de Pointe-Verte, au Nouveau-Brunswick.

M. Langlois: Les états financiers d'un bureau de poste sont des données de nature commerciale qui sont considérées comme des renseignements exclusifs par la Société canadienne des postes.

Cependant, le plan actuel de la société, relativement à son programme de conversion rurale, prévoit une réduction annuelle d'environ 6,5 millions de dollars des frais d'exploitation réalisée à partir de 200 à 250 conversions.

Je prie donc le député de retirer sa motion.

Mme le vice-président: Puisque le député qui a déposé cette motion n'est pas à la Chambre actuellement, le secrétaire parlementaire accepterait-il de la reporter à l'ordre du jour?

M. Langlois: Je suis d'accord, madame la Présidente. Nous pourrions procéder de la même manière pour l'avis de motion P-24.

(La motion est reportée à l'ordre du jour.)

Motion no P-24—**M. Arseneault:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copies de tous les documents, y compris les notes de service et les études, afférents à la décision de la Société canadienne des postes de fermer le bureau de poste de Pointe-Verte.

Mme le vice-président: La motion est reportée à l'ordre du jour.

(La motion est reportée à l'ordre du jour.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1530)

[Français]

LOI N^O 2 DE 1993 SUR LA COMPRESSION DES DÉPENSES PUBLIQUES

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. Barbara McDougall (au nom du ministre des Finances) propose: Que le projet de loi C-113, Loi portant compression des dépenses publiques, soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

M. Jean-Marc Robitaille (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Finances et Privatisation)): Madame la Présidente, je vous remercie de m'accorder l'opportunité de participer au débat de troisième lecture du projet de loi C-113, Loi portant compression des dépenses publiques.

Depuis notre arrivée au pouvoir en 1984, nous n'avons cessé, de ce côté-ci de la Chambre, de mener une lutte acharnée contre le déficit en présentant une très longue série de budgets et de projets de loi visant à assainir les dépenses publiques et à réduire les dépenses gouvernementales.

Malgré tous ces efforts, le combat est loin d'être gagné et la lutte doit se poursuivre si nous voulons replacer définitivement le Canada sur la voie de la prospérité. Par contre, des résultats positifs ont cependant été atteints et ce, malgré les attaques constantes et vicieuses de l'opposition, malgré les campagnes de désinformation et la mauvaise conduite des partis d'opposition, qu'il s'agisse des partis libéral, néo-démocrate et autres. Ces résultats positifs nous indiquent que nous sommes définitivement sur la bonne voie et que nous suivons la bonne direction.